



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 14 décembre 2022 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 7 décembre 2022.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DAPOIGNY, M. BOICHE, M. DEDIANNE Mickaël et Mme LAMY avaient donné respectivement procuration à Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain et M. TEXIER.

Étaient excusés : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.

Secrétaire de séance : Mme. Sophie MEFTAH

N° 2022-170 : DEMANDE DE SUBVENTION DETR-DSIL 2023 : AMÉNAGEMENT Baignade de la Tambourinette Phase 2

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'après la réouverture de la baignade de la Tambourinette cette année et afin de développer l'attractivité du site est prévue une deuxième phase de travaux.

Celle-ci consiste en la mise en place d'une aire de jeux pour enfants, d'un terrain de beach volley et l'installation d'un plongoir avant l'été, ainsi que la création d'une plage en pente douce au moment du chômage de la voie d'eau à l'automne pour une ouverture en 2023.

Il précise que le plan de financement s'établit comme suit et que le projet peut être subventionné au titre de la DETR-DSIL 2023 :

DEPENSES HT		RECETTES		
Aire de jeux / terrain de beach volley / plongoir	91 914.00 €	ETAT (DSIL)	60 %	138 682.17 €
Plage	95 210.50 €			
Honoraires Maîtrise d'œuvre	23 000 €			
Imprévus	21 012.45 €	Autofinancement	40 %	92 454.78 €
TOTAL HT	231 136.95 €			231 136.95 €

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus établi pour l'aménagement de la baignade de la Tambourinette phase 2,
- SOLLICITE auprès de l'Etat au titre de la DETR-DSIL 2023 la subvention la plus élevée possible.

Suivent les signatures.